



### **Au ministère des travaux publics, l'on évoque une dimension mystique pour expliquer l'inondation du deuxième pont sur le Wourri.**

Le journal Intégration, dans sa parution du 03 avril 2019 rapporte que les raisons mises en avant au ministère des travaux publics pour expliquer les inondations sur le nouveau pont sur le Wouri, sont des « facteurs d'ordre subjectif, mais qui est souvent pris en compte, l'aspect culturel ».

La chargée de la Communication du Ministère des travaux publics, Corine Esse, citée par le journal Intégration indique que « les eaux évacuées par l'ouvrage hydraulique 5 et venant de Dangote sont déversées vers le site du Ngondo qui a été déplacé... ».

Le journal rappelle qu'en 2012, alors que le cimentier africain Dangote décide de s'installer sur les berges du Wouri, les chefs Sawa, peuple autochtone, désapprouvent le projet, arguant que celui-ci prend place sur des terres sacrées. Là même où se déroule chaque année le « Ngondo », un culte traditionnel aux ancêtres.

Après moult tractations, poursuit le journal, aussi bien avec le gouvernement qu'avec l'entreprise nigériane, les chefs traditionnels Sawa vont consentir à laisser le projet prendre forme, malgré les récriminations d'une partie de la communauté. Or, d'après le Mintp, le pont

sur le Wouri sert d'évacuateurs des eaux de la cimenterie qui avait déjà provoqué la fureur des gardiens de la tradition.

La communication du Mintp, toujours selon le tabloide, explique que: « lorsqu'on coulait les pieux du pont (fondations au sol) il s'est posé un problème, ceux-ci n'adhéraient pas, il a fallu une intervention des chefs Sawa pour que les travaux continuent aisément ».

Pour finir Intégration précise que loin du mystique et du paranormal, les équipes de Sogea Satom, l'entreprise maitre d'œuvre de l'infrastructure sont depuis hier à pied d'œuvre sur le site pour déboucher les voies de canalisation.

Car selon les ingénieurs du projet, ce sont les déchets qui obstruent les voies d'évacuation des eaux qui sont à l'origine des inondations. « Les inspections de l'entreprise ont fait ressortir deux éléments : encombrement des exutoires par des déchets et nécessité de déplacer une canalisation de Camwater qui se trouve vers l'ouvrage hydraulique N5 destiné à l'évacuation des eaux », explique Corine Esse.